

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
CHARGÉ DE FONCTIONS PAR INTÉRIM

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général de la fonction publique,
Vu l'arrêté n°03/2023 du 24 juillet 2023 portant organisation des services départementaux,
Sur proposition de madame la Directrice générale des services départementaux,

Le Président du Conseil départemental,

Considérant l'absence de monsieur Philippe Lavoisier, chef d'équipe du centre d'entretien routier de Rinxent.

ARRÊTE :

Article 1 :

A compter du 17 novembre 2023, monsieur Aurélien Coulombel, agent de maîtrise, est chargé des fonctions de chef d'équipe du centre d'entretien routier de Rinxent par intérim au pôle aménagement et développement territorial – maison du Département aménagement et développement territorial du Boulonnais – unité routes et mobilités du Boulonnais.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Département du Pas-de-Calais.

ARRAS, le **20 NOV. 2023**

Le Président du Conseil départemental
Le Directeur Adjoint des Ressources Humaines


Pierre CANONNE
Jean-Claude LEROY